

Le 14 mai 2026

PAR COURRIEL



OBJET : Demande d'accès à l'information – Réponse



Le 28 avril dernier, nous recevions votre demande d'accès à l'information où vous désiriez obtenir ce qui suit:

- *Nombre d'hospitalisations pour troubles de l'usage de substances dans les différents établissements hospitaliers du CISSS CA pour les années 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026 (à ce jour).*

Après validation faite auprès de la Direction de la qualité, de l'éthique, de la performance et de la gestion de l'information, nous sommes en mesure de répondre à votre demande. En effet, vous trouverez ci-dessous les données demandées. À noter que nous ne sommes pas en mesure d'extraire l'information pour l'année 2026 à ce jour. Nous portons également à votre attention que les usagers présentant un diagnostic secondaire de trouble de l'usage de substances durant leur séjour à l'hôpital n'ont pas été retenus dans l'analyse.

Établissements	Diagnostic à l'admission lié à un trouble de l'usage de substances				
	Nbre d'admissions 2022	Nbre d'admissions 2023	Nbre d'admissions 2024	Nbre d'admissions 2025	
Hôtel-Dieu de Lévis	26	25	18	12	81
Hôpital de Thetford	1	0	0	3	4
Hôpital de Saint-Georges	21	11	17	21	70
Hôpital de Montmagny	6	7	12	5	30
	54	43	47	41	

Soyez par ailleurs avisée que vous pouvez demander la révision de la présente décision, conformément à la section III du Chapitre IV de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, en utilisant l'avis de recours joint en annexe à la présente. Ce recours doit être exercé auprès de la Commission d'accès à l'information et ce, dans les trente (30) jours qui suivent la date de la présente décision.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions d'agréer, [REDACTED] l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

[REDACTED]

Responsable de l'accès à l'information et des renseignements personnels, volet administratif

SB/ms

p. j. Avis de recours